

PLEUDIHEN



Village

Introduction à la "Chronique du Centenaire de la Grande Guerre" Présentation de Monsieur Jean Pépin.

Monsieur Jean Pépin, né le 12 juillet 1888 à Pleudihen, était de famille paysanne. Dès l'âge de onze ans, il dut abandonner l'école, avant d'avoir pu se présenter au certificat d'études. Avidé de connaissances, il ne cessa de se perfectionner par tous les moyens à sa disposition. Il trouva une aide puissante dans les cercles ruraux, les groupes d'Action catholique, et la lecture assidue de "La Croix", journal auquel il resta fidèle jusqu'au dernier jour de sa vie le 3 avril 1974.

Il aima passionnément son métier d'agriculteur qui lui donna tant d'heures de méditation, au rythme lent des chevaux et des saisons. Il l'aimerait moins aujourd'hui. Sa retraite lui permit d'être un conseiller efficace : il a laissé le souvenir d'un homme dévoué et compétent. Dans ce récit, il évoque la "Grande Guerre".

Son fils, Monsieur l'Abbé Jean Pépin, a transmis ce manuscrit précieusement conservé, rédigé vingt ans après les événements à partir de deux lettres hebdomadaires expédiées du front - pendant cinq années - à sa fiancée, Jeanne Saiget.

(extraits publiés dans le "LE PAYS DE DINAN" (année 1990) par la Bibliothèque Municipale de DINAN).

"Le TOCSIN, et l'ordre de MOBILISATION générale" (récit de Monsieur Jean Pépin)

"Je revois encore ce samedi après-midi / 1er août 1914. Il faisait une chaleur torride. On était en pleine moisson. Une moisson qui, en ce temps, se faisait encore à la faucille. Nous étions, Joseph Briand et moi, à couper du blé dans "les devants de la Guimardière" quand, du clocher de Pleudihen, et de tous les clochers de France, s'égrenèrent les tristes notes du TOCSIN et de la MOBILISATION.

Ce n'était pas absolument une surprise. On en parlait, mais on n'osait y croire. Cette fois, plus de doute, on y était.

Joseph Briand jeta sa faucille au loin, comme s'il ne voulait plus la revoir, et il s'en alla. Il était marié depuis trois ans et son fils en avait deux. Il me semble que je me trouvais heureux d'être célibataire. Je m'en allai aussi de mon côté et me rendis au Bourg pour avoir quelques renseignements. A la Mairie, je trouvai Joseph Colombel qui était secrétaire et un de mes meilleurs camarades.

L'ordre de Mobilisation générale venait d'arriver. Le premier jour de la Mobilisation était le 2 août, c'est à dire le lendemain dimanche. Comme mon fascicule portait qu'en cas de mobilisation, je devais me présenter le deuxième jour à la caserne Du Guesclin à Dinan, c'était donc le 3 août que je devais partir. Je passai une partie de la soirée avec Joseph Colombel, célibataire lui aussi. Il ne paraissait pas avoir de pressentiment, au contraire. Et pourtant, il devait être un des premiers, sinon le premier Pleudihennais à tomber.

Le lendemain, 2 août, premier dimanche du mois, à la messe de 8 heures, c'était la communion mensuelle. Lorsque tous ces jeunes s'approchèrent de la Sainte Table, jeunes qui pour la plupart ne devaient pas revenir de la guerre,: tout le monde pleurait. Jamais je n'oublierai ce spectacle."

- suite la semaine prochaine avec: "La Mobilisation".

Le comité de rédaction (I.Malabeux et J.Reungoat).

25/07/2014 n°1753
www.pleudihen.fr

Infos pratiques.

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)

Médecin : 15 Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.85.81.60

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Cabinet infirmier : 31 rue de Saint-Malo 02.96.88.28.57

CONCILIATEUR de JUSTICE Jacques-Arnaud PINON

Prendre RDV au ☎ 02.96.83.20.20

CENTRE CULTUREL

✓ Bibliothèque 02.96.88.20.55

Mardi 9h-12h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Vendredi : 9h30-12h / 14h-18h

Samedi : 9h30-12h30

TARIFS - Abonnement annuel : famille : 15 € / individuel : 10 € / jeunes de - de 18 ans : 5 € / personnes âgées de 65 ans et plus : 5 €

✓ Exposition 02.96.88.20.55

Les enfants de l'école publique « Entre Terre et Mer » sont heureux de vous présenter leurs travaux d'arts plastiques jusqu'au 30 juillet.

Tri sélectif

Prochain ramassage des sacs jaunes dans les villages : mardi 29 juillet.

FETE des DORIS 30 et 31 août 2014.

Le passage à Pleudihen est prévu vers 10h15, le samedi 30. Pour les doris, inscription navigation auprès du GIT 02.99.48.34.53 et de M. Lefeuvre 02.99.58.41.92. Gratuit pour les doris. 8€ pour les autres bateaux à rames. Départ de la Ville ès Nonais (Port St Jean).

VISITES de LIGNES ERDF

Survol à très basse hauteur des lignes au cours des semaines 28 à 32.

PALET PLEUDIHENNAIS - Programme du mois de juillet :
Vendredi 25 : Tournoi d'été. Mercredis après-midi : jeu libre ouvert à tous - terrain couvert derrière la salle des fêtes.

KERMESSE PAROISSIALE

Dimanche 27 juillet, autour de la salle des fêtes et à l'intérieur. 10h30 : messe en plein air. Apéritif en chansons et repas self-service. En après-midi, jeux et animations pour les petits et les grands : bowling, palets, roue de la fortune, pêche à la ligne, jeu des dés, brocante, balades en calèche... Tirage de la tombola en fin d'après-midi et remise des lots.

CLUB des AINÉS

> Le Club des Aînés vous propose une sortie "**Cap en baie de Carnac**", le **vendredi 26 septembre**. Départ de la salle des fêtes à 7h45. Inscriptions avec règlement de 63 €, le **mardi 29 juillet**, de 10h30 à 11h30, à la permanence de la mairie.

> Ce même jour, 1er règlement de 57 € pour la sortie Paris illuminations qui aura lieu les 13 et 14 décembre.

L'AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS et Le CLUB des AINÉS

L'Amicale des Anciens Combattants associée au Club des Aînés organise une journée en Pays d'Auge, le **16 octobre 2014**. Départ salle des fêtes : 7h. Direction Canapville pour une visite guidée du manoir des Evêques, puis vers Pont l'Evêque pour un déjeuner aux Tonneaux du Père Magloire. Ensuite, visite "gourmande" des calvados Père Magloire. Direction Honfleur pour une promenade commentée en bateau dans l'estuaire de la Seine. Retour vers Pleudihen. Arrivée : 21h. Cette journée est ouverte à tous. Prix : 68 € pour 50 inscriptions. 74 € pour 40 inscriptions. Participation es deux bureaux à hauteur de 5%. **S'inscrire au plus vite pour réservation au 02.96.83.24.70 et 02.96.83.34.19**

COMITE FETES et CULTURE

Le Comité Fêtes et Culture organise le **dimanche 17 août**, une **course cycliste au Val Hervelin**. Nous invitons les Minimes au départ à 13h15, les Cadets à 14h15 et les Pass Cycliste à 15h30 à participer à cette grande journée du vélo. Nombreuses récompenses. Restauration sur place.

ESPACE ADOS - Programme du 28 juillet au 1er août 2014

Lundi 28/7 - 09h45/18h - Cobac parc + aqua'fun. Prix : 17€. **Mardi 29/7 - 9h40/ 17h45 - ski nautique et/ou Wake Board + Canape Tracte.** Prix : 22€. **Mercredi 30/7 - 10h/ 12h30 - karting (grand prix : essai-chrono-course + podium. 30 minutes, st Meloir).** Prix : 45€. 14h/15h - Imagine, tu es animateur !! (Avec Gregory, tu prépares un stand que tu animeras vendredi 01/08 pour les enfants de l'accueil de loisirs : jeux amusants!!). Gratuit. 15h/18h - sport co. Au city stade : Hand Ball + sports aux choix. Prix : 1€. **Jeudi 31/7 - 13h/ 18h - pirogue / kayak.** Prix : 11€. 19h/22h - soirée de clôture (film vidéo sur juillet + divers jeux). Gratuit. **Vendredi 01/8 - 10h/17h - Futur animateur, c'est a toi !!!** (Voir infos mercredi 18b - repas du midi offert). Gratuit.

QUALITE des EAUX de BAINADE

❖ La Ville Ger :

✓ 28 mai : **Eau de bonne qualité**

Entérocoques/100ml (MP) : 15

Escherichia coli/100ml (MP) : 15

✓ 16 juin : **Eau de bonne qualité**

Entérocoques/100ml (MP) : 15

Escherichia coli/100ml (MP) : <15

✓ 15 juillet : **Eau de bonne qualité**

Entérocoques/100ml (MP) : <15

Escherichia coli/100ml (MP) : <15

❖ La Cale de Mordreuc :

✓ 28 mai : **Eau de bonne qualité**

Entérocoques/100ml (MP) : <15

Escherichia coli/100ml (MP) : 62

✓ 16 juin : **Eau de qualité moyenne**

Entérocoques/100ml (MP) : 140

Escherichia coli/100ml (MP) : 94

✓ 30 juin : **Eau de bonne qualité**

Entérocoques/100ml (MP) : <15

Escherichia coli/100ml (MP) : <15

✓ 15 juillet : **Eau de bonne qualité**

Entérocoques/100ml (MP) : 15

Escherichia coli/100ml (MP) : 31

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE - Commune de ST SAMSON SUR RANCE

Par arrêté préfectoral du 8 juillet 2014, une enquête publique unique de 33 jours du **28 juillet 2014 au 29 août 2014 inclus**, est ouverte dans la commune de ST SAMSON SUR RANCE, sur les demandes présentées par l'Association COEUR EMERAUDE relatif à la création d'un centre de transit de sédiments de la Rance (plateforme) à SAINT SAMSON-SUR-RANCE au lieu-dit « Le Petit Chatelier». Le dossier soumis à la présente enquête unique comprend notamment, une étude d'impact générale, analysant l'ensemble des incidences du projet au regard des différentes demandes, l'avis de l'autorité environnementale (CGEDD), une notice Natura 2000 et la demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande de concession d'occupation du domaine public maritime ; la demande d'autorisation de travaux en site classé ; la demande de déclaration au titre de la loi sur l'eau ;

L'avis de l'autorité environnementale (CGEDD), le dossier, l'avis au public de mise à l'enquête publique unique sont consultables sur le site Internet de la préfecture des Côtes d'Armor : <http://www.cotesdarmor.pref.gouv.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, les observations que soulève le projet pourront être consignées par les intéressés directement sur le registre d'enquête. Elles pourront également être adressées par écrit au président de la commission d'enquête, en mairie de ST SAMSON SUR-RANCE, qui les annexera au registre d'enquête ou par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-indust@cotesdarmor.gouv.fr ou par correspondance à la Préfecture des Côtes d'Armor - Bureau du Développement durable - BP 2370 - Place du Général de Gaulle - 22023 - Saint-Brieuc Cedex.

Par ailleurs, un membre de la commission d'enquête recevra les observations du public en mairie de SAINT SAMSON : **lundi 28 juillet, de 9h à 12h ; samedi 9 août, de 9h à 12h ; mercredi 13 août, de 14h30 à 17h30 ; Jeudi 21 août, de 14h30 à 17h30 ; mardi 26 août, de 14h30 à 17h30 ; vendredi 29 août, de 14h0 à 17h30.** Ces éléments seront publiés sur le site Internet de la préfecture des Côtes d'Armor pour une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.